

PARC naturel régional Scarpe-Escout - UNE AUTRE VIE L'ARVENTE ICI

Utilisations du Cheval Trait du Nord en milieu rural ou urbain

GUIDE
CONSEILS



RÉGION
Nord-Pas de Calais

Nord
LE DÉPARTEMENT



espaces
naturels
régionaux
NORD-PAS DE CALAIS



Parc
naturel
régional
Scarpe - Escout



Un outil d'aide à la décision pour vous



Employer le cheval pour tracter une benne, faire la collecte de déchets, transporter des personnes ou arroser les plates-bandes d'un jardin communal n'est pas un retour en arrière, ni une technique limitée à la gestion de zones naturelles en pleine montagne. Aujourd'hui, alors que nous sommes tous à la recherche d'énergies propres et renouvelables, ce retour à l'utilisation du cheval est surtout synonyme de « bon sens » et d'inventivité. Utiliser la traction animale nous bouscule dans nos habitudes et nous oblige à être plus efficaces, et finalement à revenir à l'essentiel : la conciliation de notre économie avec notre environnement.

L'intégration du cheval dans le fonctionnement d'une collectivité est source d'innovation et de créativité aussi bien dans l'organisation des services techniques et administratifs territoriaux que dans les équipements attelés à créer ou encore dans la recherche de lien social avec nos habitants.

Il ne s'agit pas ici de présenter la traction équine comme la solution « miracle » pour remédier aux dégradations de l'environnement ou pour créer de l'emploi. Ce guide-conseil est construit pour vous donner des pistes de réflexion. Il ne remplacera pas le dialogue et l'échange de conseils que vous pourrez obtenir auprès de professionnels dont vous trouverez les adresses dans les dernières pages. Je vous invite ainsi à prendre contact avec le Pôle Cheval Trait du Nord, animé par le Parc naturel régional Scarpe-Escaut. Situé à Saint-Amand-Les-Eaux, cet équipement à vocation régionale est habilité à vous conseiller, à mener pour vous une étude de faisabilité et à expérimenter votre projet avec vous.

Erick Charton

Président du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Scarpe-Escaut
Conseiller général du Nord

LE CHEVAL TRAIT DU NORD	
Son histoire.....	4
Sa géographie.....	6
Son physique musclé.....	7
LA PRÉSERVATION D'UNE RACE RÉGIONALE	
Le bon plan !	8
Pourquoi un plan de sauvegarde ?	9
LE TRAVAIL DANS ET AVEC LES COMMUNES	
Pourquoi tant d'engouement ?	10
Le ramassage des déchets	11
Le débardage en forêt.....	11
L'entretien des circuits de randonnée.....	11
Le transport de personnes.....	12
L'arrosage et la tonte des espaces publics.....	13
EXPÉRIMENTATION DE BEUVRY LA FORÊT	14
POURQUOI PAS DANS VOTRE COMMUNE ?	
Les bonnes questions à se poser.....	16
LE PÔLE CHEVAL TRAIT DU NORD	
Un équipement au service de vos projets	18



LE CHEVAL TRAIT DU NORD



Son histoire

UNE RACE NÉE ICI

Rameau des races de trait belge et néerlandaise, le Trait du Nord est reconnu comme race à part entière au tout début du XXe siècle. En 1903, la Société des agriculteurs du Nord et le vétérinaire lillois Jules Monsarrat créent en effet le « Stud Book » (livre généalogique) du Cheval Trait du Nord. Leur objectif est alors de regrouper les éleveurs et d'élargir l'aire géographique d'élevage. La création de concours leur permettra de primer les bons géniteurs afin de garder une race pure. 23 étalons et 252 juments sont alors inscrits au Stud Book. Vingt ans plus tard, 1 260 juments y figurent.

En 1932, 94 200 Trait du Nord étaient employés dans l'agriculture du Nord-Pas de Calais et 131 000 en Picardie. Leurs aptitudes physiques et leur docilité en font des chevaux de travail très appréciés si bien que d'autres pays européens et même les Etats-Unis exportent et adoptent le Trait du Nord pour les travaux des champs.

LE DÉCLIN DE L'APRÈS-GUERRE

La seconde guerre mondiale met un coup d'arrêt à cette expansion. Désorganisée, la filière peine à se reconstruire.

La mécanisation et l'intensification de l'agriculture des années 60 éloignent le Trait du Nord des champs. Les paysans conduisent maintenant des tracteurs plus rapides que le cheval et ne nécessitant aucun soin une fois sous le hangar. Quelques familles gardent le cheval de trait plus par affection que par nécessité.

La boucherie devient alors l'unique débouché économique de la race, la sélection transforme le cheval qui devient plus lourd : en 1965, le Trait du Nord perd ses lettres de noblesse devenant « Ardennais du Nord ». Il faudra attendre les années 90 et la passion de plusieurs éleveurs pour redonner à ce cheval sa vraie personnalité et son titre de Trait du Nord.



UN REGAIN D'INTÉRÊT

En 2006, on ne compte plus que 26 étalons (dont 7 aux haras nationaux) de la race Trait du Nord. Le manque d'étalons rend la reproduction onéreuse.

C'est dans ce contexte qu'est créé en 2006 le Pôle Cheval Trait du Nord à Saint-Amand-les-Eaux, au cœur même du Hainaut, berceau de la race.

La Fédération des Parcs naturels régionaux de France montre un intérêt particulier à la sauvegarde des races locales. Son président, Jean-Louis Joseph, sensible au sujet, s'est rendu au Pôle Cheval Trait du Nord en 2013.

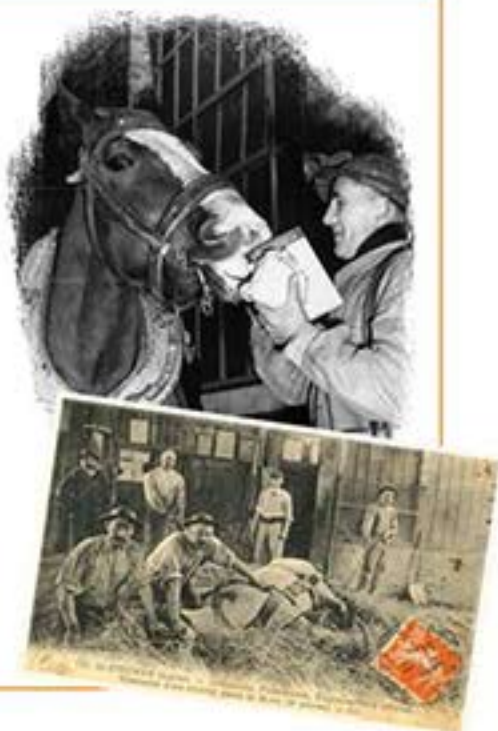


ZOOM : EL' QUEVAU D' FOND

Le Trait du Nord était l'une des trois races principales de chevaux (avec le Breton et l'Ardennais) utilisées dans les houillères françaises.

Compagnons de travail -et de galère-, les chevaux, principalement des juments, étaient descendus le plus souvent par l'ascenseur du puits principal. Après une journée de diète, le cheval sanglé dans un corset en cuir et immobilisé par la peur, était accroché sous la cage d'ascenseur par plusieurs hommes. Jusqu'en 1920, rares étaient ceux qui revoyaient la lumière. Les cages d'ascenseur plus grandes ont permis ensuite des remontées plus fréquentes.

Utilisés pour leur force, les chevaux tractaient des convois d'une douzaine de berlines (soient environ 7 tonnes de charbon) et travaillaient à la mine entre 10 et 15 ans.





Sa géographie

En 2000, on compte 126 élevages de Trait du Nord en France, majoritairement en Nord-Pas de Calais et en Picardie. Un chiffre qui baisse en dix ans pour se stabiliser aujourd'hui autour de 88 élevages (70% dans le Nord, 14% dans le Pas-de-Calais, 10% en Picardie et 6% dans le reste de la France).

54% des élevages se trouvent dans un rayon de moins de 50 kilomètres de Saint-Amand-Les-Eaux. Les élevages sont de petite taille (53% des élevages ont une jument et 24% en ont deux) et les éleveurs, pour un tiers, sont agriculteurs et âgés en moyenne de 53 ans.

Plus de la moitié des élevages Trait du Nord autour de Saint-Amand-les-Eaux

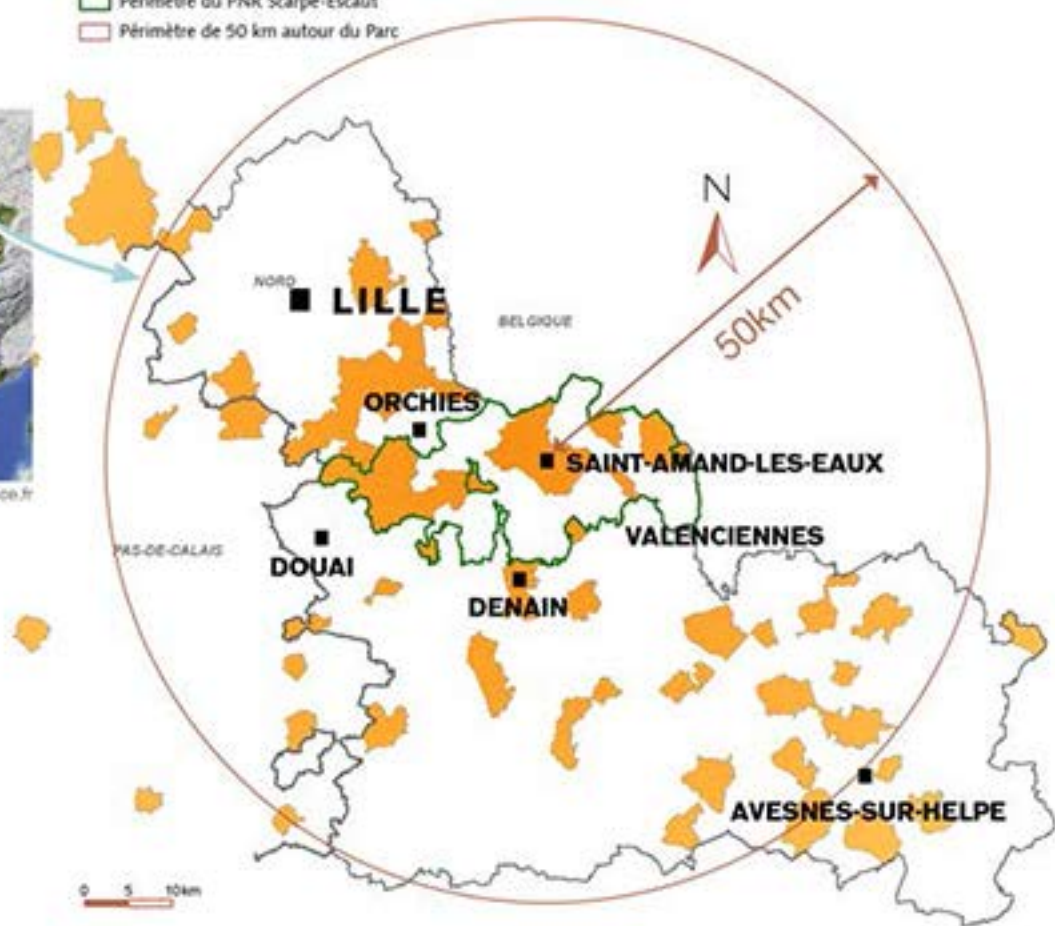
- Commune comportant au moins un élevage de chevaux Trait du Nord
- Périmètre du PNR Scarpe-Escaut
- Périmètre de 50 km autour du Parc

ZOOM SUR LA RÉGION



Source : www.racesdefrance.fr

1. Ardennais
2. Auxois
3. Boulonnais
4. Breton
5. Cob normand
6. Mulassier du Poitou
7. Percheron
8. Comtois
9. Trait du Nord



Sources : BD TOPO® IGN© Paris, 2012 - Base des éleveurs de chevaux Trait du Nord, 2014.
Réalisation : PNR Scarpe-Escaut /SIG/ AuG, juin 2014.

Son physique musclé

Corps : corps épais, massif, très musclé.

Robe : baie, rouanne, alezane, aubère, gris-fer ou noire

Poids : plus de 1000 kg pour les mâles.

Taille : 1,60 m à 1,79 m au garrot

Le Trait du Nord est un cheval courageux, calme et attentif.

Sa résistance et sa vigueur font de lui un tractionnaire hors pair.

De caractère doux et apte au dressage, c'est un cheval sûr et facile.

COMMENT DISTINGUER LE TRAIT DU NORD DU BOULLONNAIS ?

Pour les « pro », il suffit d'un simple coup d'oeil. Pour les néophytes, voici quelques différences !

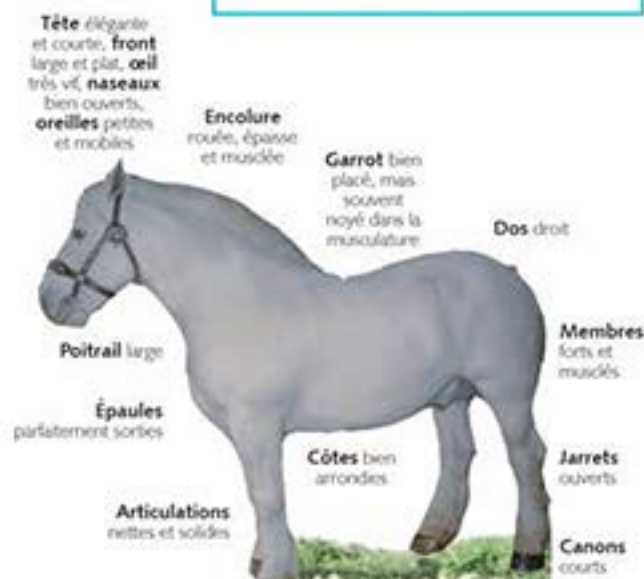
Le Trait du Nord est plus costaud, plus rustique, plus trapu. C'est le cheval d'excellence pour tirer des charges lourdes.

Et surtout, sa robe n'est jamais de couleur grise.

À l'inverse, 90% des Boulonnais ont une robe grise.



Cheval Trait du Nord



Cheval Boulonnais

VICTOIRE AU SALON DE L'AGRICULTURE !

Elle s'appelle Victoire et prédestinée ou pas par son prénom, c'est une championne !

Lors des deux dernières éditions du Salon International de l'Agriculture à Paris (2012-2013), elle a remporté de beaux trophées. Classée seconde à l'épreuve de traction, 5ème à l'épreuve de maniabilité urbaine, elle a aussi été 4ème au classement général du trophée Trait d'avenir en 2013. En 2014, la voici première du classement général parmi 9 races nationales de chevaux de trait qui participaient au concours (Traits du Nord, Boulonnais, Ardennais, Aurois, Comtois, Bretons, Percherons, Cob normands, Traits mulassiers).

Bravo à cette jument originaire de Rosult qui se distingue également depuis deux ans dans les épreuves en paire.



LA PRÉSERVATION D'UNE RACE RÉGIONALE



Le bon plan !

La Région Nord-Pas de Calais s'implique pour encourager les éleveurs à faire naître des poulains et valoriser les deux races locales de chevaux de trait, le Trait du Nord et le Boulonnais.

C'est au salon de l'agriculture en février 2012 à Paris, sur le stand de la Région Nord-Pas de Calais, qu'a été officialisé le Plan pluriannuel de sauvegarde et de valorisation du Trait du Nord et du Boulonnais, un plan en fait mis en œuvre depuis 2009. Syndicat d'élevage du Cheval Trait du Nord, Conseil régional Nord-Pas de Calais, Conseil général du Nord, Institut français du Cheval et de l'équitation, Centre régional de ressources génétiques et Parc naturel régional Scarpe-Escaut font partie des signataires de ce plan.

Ce plan prévoit notamment de :

- soutenir et organiser l'étalonnage,
- consolider la gestion des livres généalogiques,
- renforcer la structuration des associations de race et la création de maisons de race,
- promouvoir les races et leurs utilisations,
- maintenir le débouché viande,
- communiquer pour sauvegarder.

Une des mesures phares à l'intention des éleveurs est une aide versée sous conditions à la naissance d'un poulain de race pure, à l'âge de 2 ans et à l'âge de 3 ans. L'objectif est d'encourager les éleveurs à produire des chevaux aptes à l'utilisation (travail et loisir), conserver des étalons et doubler le nombre de naissances entre 2010 et 2020.



Signature du Plan de Sauvegarde en février 2012.

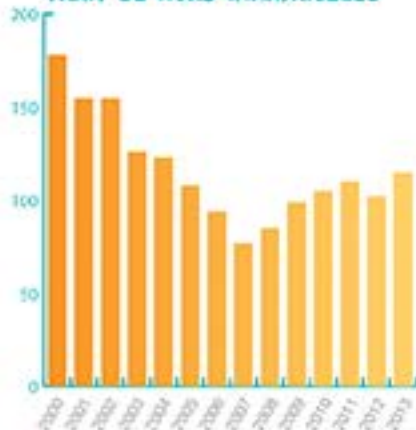
Pourquoi un plan de sauvegarde ?

Le Nord-Pas de Calais est la seule région de France à posséder deux des neuf berceaux de races françaises de chevaux de trait : le Boulonnais et le Trait du Nord. Ces deux races ont malheureusement atteint des seuils d'effectifs critiques et figurent dans la liste européenne des races dites « menacées de disparition ». La notion de race menacée s'entend lorsque le nombre de femelles en âge de se reproduire est inférieur à 5 000. En 2013, 205 juments Trait du Nord ont été saillies en France (dont 165 en Nord-Pas de Calais).

Et aujourd'hui ?

Le Plan de sauvegarde (2009-2014) adopté par la Région et ses partenaires arrive à son terme. Bientôt prolongé, il prévoit notamment la création d'un haras régional éclaté en deux lieux : la Maison du cheval Boulonnais (équipement en préfiguration situé à Samer) et le Pôle Cheval Trait du Nord (basé à Saint-Amand-les-Eaux). Le Pôle Cheval Trait du Nord est donc aujourd'hui la préfiguration d'une future maison de race Cheval Trait du Nord.

NOMBRE DE POULAINS TRAIT DU NORD IMMATRICULÉS



Le nombre de naissances a fortement baissé entre 2000 et 2006. La création du pôle Cheval Trait du Nord porté par des partenaires publics et privés qui s'investissent collectivement depuis 2006 donne un nouvel avenir à l'utilisation du Trait du Nord, encourageant les naissances de poulains.



LE TRAVAIL DANS ET AVEC LES COMMUNES



→ Une trentaine de communes en 2006.

→ Plus de 100 communes en 2014 ont recours aux services du cheval.

Depuis plusieurs années, de grandes villes comme Paris ou Strasbourg et des conseils généraux (Charente-Maritime, Hauts-de-Seine par exemple) utilisent le cheval attelé, de façon occasionnelle (ramassage des sapins de Noël) ou dans le cadre d'une véritable politique publique construite autour de l'équidé. Collecte de déchets, ramassage scolaire, transport de touristes, entretien d'espaces verts... Le cheval de trait devient un auxiliaire très apprécié des collectivités, remplissant une mission de service public de plus en plus large, notamment en milieu urbain. À tel point que certains parlent aujourd'hui de « cheval territorial » ou « cheval municipal ».

Pourquoi tant d'engouement ?

Plusieurs facteurs expliquent le regain d'intérêt pour le cheval de trait.

Le premier est économique.

- L'énergie animale est hautement renouvelable : elle n'engendre pas de déchets, elle n'implique pas d'émissions polluantes et, diminuant l'empreinte écologique qu'aurait un bus, un tracteur ou un camion, elle diminue d'autant la facture à payer par la collectivité.
- Pour une production d'énergie équivalente, l'alimentation des chevaux nécessite une surface inférieure à celle qu'il faut pour produire l'essence d'un tracteur.
- Le cheval de trait ne prend pas la place d'un homme. Son utilisation requiert au contraire des agents formés à la conduite de l'attelage. Elle redonne également du travail à d'autres professionnels comme les bourreliers, les maréchaux-ferrants, les selliers et bien-sûr les éleveurs.

La seconde explication est d'ordre social.

- La présence de chevaux municipaux favorise le contact des employés communaux avec les habitants.
- Des conversations s'animent autour du cheval. Du lien social se crée.

La troisième raison est écologique.

- Les chevaux utilisés sont presque toujours de races locales, le but étant de préserver une race en donnant des nouveaux débouchés aux éleveurs.
- Les chevaux produisent peu de nuisances sonores et polluent moins.
- Leur utilisation permet une meilleure préservation des sols (les passages ne créent pas d'ornières en forêt par exemple).



Le ramassage des déchets

Verre, papiers, cartons, plastiques, déchets ménagers, encombrants... Un cheval attelé et conduit par un meneur peut ramasser tous types de déchets, aussi bien en centre-ville et dans les zones piétonnières que dans les quartiers résidentiels comme à Trouville, Macon ou Saint-André-les-Vergers.

La ville de Troyes utilise le cheval pour la collecte du tri sélectif. Celle de Lyon pour le ramassage des poubelles du parc de la Tête d'Or. En région Nord-Pas de Calais, des communautés de communes ou communautés d'agglomération collectent les déchets avec des chevaux de trait depuis plusieurs années.

Localement, la commune de Bouvry-la-Forêt (2 900 habitants) a expérimenté la collecte des déchets verts en 2013. Le Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Scarpe-Escaut l'a accompagnée dès l'amont du projet par des études de faisabilité technique (choix des circuits, de l'équipement hippomobile nécessaire, etc.), pendant le projet (expérimentation réalisée par le Pôle cheval Trait du Nord, préparation du Cheval) et après (bilan économique, social et environnemental, présentation et restitution des travaux aux élus, aux habitants, etc.). Convaincus, les élus très impliqués sur ce projet, ont décidé de pérenniser la collecte des déchets verts par traction hippomobile et d'externaliser ce service. Conseillés par le Parc naturel régional pour écrire le cahier des charges de l'appel d'offre, ils ont fait le choix de deux prestataires locaux (installés à Faumont et Fresnes-sur-Escaut).

Le débardage en forêt

Le cheval Trait du Nord est particulièrement adapté à la traction de charges lourdes et donc au débardage dans les espaces boisés (forêts ou peupleraies). Provoquant moins de dégâts et surtout moins de tassement des sols, la traction par cheval est aussi plus précise, car plus lente et plus maniable. Sur le long terme, ce gain est essentiel puisqu'on peut tout à fait replanter de nouvelles essences un an après le débardage à cheval (au lieu de deux ans dans le cas du passage d'un tracteur).

L'entretien des circuits de randonnée

La gestion différenciée des espaces verts est une pratique qui se développe de plus en plus dans les communes, parfois même avec le cheval de trait. Certains chemins de randonnée peuvent être entretenus par traction animale.

Ainsi, pour rendre le chemin plus praticable, deux chevaux de trait auxquels est attelé un rotobroyeur peuvent intervenir deux fois par an sur l'assise principale, avant et pendant la saison touristique. Au début de l'automne, les chevaux interviendront à nouveau pour faucher et évacuer l'herbe des accotements. Par ailleurs, les chevaux pourront être utilisés pour faciliter l'entretien des itinéraires pédestres, équestres et cyclos (remplacement de la signalétique, par exemple).



Collecte de déchets cartons



Débardage



Gestion de sentiers de randonnée





Transports scolaires



Balades touristiques

Le transport de personnes

Dans un intérêt touristique ou pour développer le « transport doux » plusieurs communes réfléchissent à l'utilisation du cheval Trait du Nord. Les trajets réalisés sont alors souvent courts avec des arrêts fréquents.

Il peut également s'agir de créer des navettes entre le lieu d'une manifestation et des parkings alentours, ou emmener des groupes scolaires de l'école à la cantine.

En zone touristique et notamment sur des espaces naturels, il peut être intéressant de transporter les visiteurs en calèche (levier d'attractivité touristique) vers des lieux d'accès difficiles en bus ou en voiture et surtout vers des espaces à protéger pour leur biodiversité.

« Le cheval attelé, c'est le modernisme ! »



De sa passion, Pierre Carbonnier en a fait un métier ! Il faut dire qu'il est tombé dedans quand il était tout petit : son arrière-grand-père et sa femme livraient le charbon aux villageois avec des Traits du Nord. Son grand-père, lui, était meneur de fond. Tout juste sorti de l'école et libéré des obligations militaires, il a créé sa petite entreprise. Aujourd'hui, il dirige les Ecues des Grands Mays.

Propriétaire d'une dizaine de chevaux de trait, il est spécialisé dans le transport de personnes pour des communes (lors de fêtes, de carnivals, de journées sportives), des offices de tourisme et des particuliers (pour des mariages par exemple). C'est ainsi qu'il emmène deux fois par mois des curistes des thermes de Saint-Amand-Les-Eaux pour une visite organisée et guidée de la ville ou de ses environs.

« Nos sorties sont adaptées au public que nous transportons. Nous parlons aussi bien de faune, de flore, d'architecture que d'héritage minier. Le cheval de trait est un incroyable vecteur de lien social. Vous savez, au début de la promenade, chacun est assis, se tenant éloigné du voisin. Et puis, les langues se délient, le cheval fait parler, et les gens se mettent à échanger entre eux. »

Avec son activité de débouillage de chevaux et d'élevage –il souhaite créer une station de monte pour la reproduction– Pierre Carbonnier connaît tout du Trait du Nord. Son professionnalisme lui vaut d'avoir été consulté par la commune de Beuvry-la-Forêt pour assurer, de juin à octobre, le ramassage des déchets verts.

« Nous sommes aux balbutiements de la nouvelle ère du cheval. Tout est possible. Certaines communes, comme Beuvry-la-Forêt, franchissent le pas pour tomber dans le modernisme. Parce que le cheval attelé, c'est le modernisme ! Il n'y a pas de surcoût, pas de pollution, on crée de nouveaux emplois, on favorise la civilité, on préserve une race, et en plus, on déstresse les rippeurs (les ramasseurs) et les habitants ! »

L'arrosage et la tonte des espaces publics

« C'est économiquement rentable, sinon les communes ne le feraient pas ! »



Elle vient tout juste de quitter définitivement la Chambre d'agriculture pour consacrer 100% de son temps à Caval'Trait, la société qu'elle a créée en juillet 2011. Wivina Goliassé est une passionnée d'équitation et c'est presque par hasard qu'elle s'est intéressée de près au Trait du Nord.

« J'ai appris à monter à cheval ici, au centre équestre de Saint-Amand-Les-Eaux, avant qu'il ne soit transformé en Pôle Cheval Trait du Nord. J'ai continué à venir et peu à peu, je me suis initiée à la conduite au cordeau et à l'attelage grâce aux formations du Pôle. Cela m'a tellement plu que

j'ai maintenant trois chevaux de trait, (Udine, Baila et Idéal) qui interviennent en milieu rural, urbain ou péri-urbain, à la demande des collectivités ».

Dans son agenda, sont notés des travaux de débardage pour l'Office national des forêts et le Département, ou pour des villes. « À Vieux-Condé, je suis par exemple intervenue pour réaliser du débardage le long du Jard et évacuer des saules qui menaçaient de tomber. Si la ville avait choisi de faire passer un engin motorisé, il aurait fallu détruire une butte où se développait une biodiversité intéressante. Avec les chevaux de trait, il y a moins d'impact sur l'environnement. Et ce n'est pas que du folklore ! On a quand même tiré 43 saules en une semaine ! C'est économiquement rentable, sinon les communes ne le feraient pas ! »

À Saint-Amand-les-Eaux où elle est installée, Wivina Goliassé est sollicitée par la mairie. « En 2012, j'ai commencé par l'arrosage des espaces verts en centre-

ville. En 2013 puis 2014, la zone d'intervention a été élargie à d'autres quartiers ».

Son attelage peut transporter deux tonnes d'eau (un de 1000 litres, l'autre de 800 litres). Pour arroser les espaces verts, les ronds-points et autres massifs, elle utilise 5 à 6000 litres d'eau par jour et seulement un litre d'essence –nécessaire pour actionner la pompe- !

« L'arrosage à Saint-Amand-Les-Eaux, c'est cinq jours par semaine, de juin à septembre. Je fais aussi le ramassage des sapins installés par la ville, soit 300 à 400 sapins à transporter. J'ai quand même moins de travail l'hiver. Ce qu'il faudrait, c'est un contrat à l'année, en élargissant les ramassages aux déchets, aux cartons, en développant le transport de personnes pour des événements communaux, etc. ».



Arrosage public à Saint-Amand-les-Eaux



Tonte d'espaces verts



L'EXPÉRIMENTATION DE BEUVRY-LA-FORÊT

LES BONS POINTS

- Une volonté municipale forte
- Pas de changement dans les habitudes pour les habitants
- La proximité du centre de compostage
- 1 tonne de déchets verts collectés / heure
- 23,6 tonnes collectées en 4 jours



Ramassage de déchets verts

BEUVRY-LA-FORÊT
« Deux tonnes de déchets verts, c'est pas de la petite bière... »

BEUVRY-LA-FORÊT
Ura et Ura vif s'occupent des déchets

Des Traits du Nord pour collecter les déchets verts

BEUVRY-LA-FORÊT
Des Traits du Nord pour collecter les déchets verts, une première !

En mars 2013, le Pays Pévélois et la commune de Beuvry-la-Forêt sollicitaient le Syndicat mixte de gestion du Parc pour expérimenter le ramassage des déchets verts par traction hippomobile. Six mois plus tard, l'expérimentation était menée, apportant un bilan technique, écologique et économique très positif !

Décidée à maintenir ou créer de l'emploi local et à participer à la préservation d'un cheval d'origine locale dont il reste peu d'effectifs, la commune de Beuvry-la-Forêt s'est lancée dans la collecte des déchets verts par des chevaux Trait du Nord. Après étude des circuits possibles de collecte (à la fois au cœur du village et sans exclure la route principale à grande circulation), ont été choisies 4 dates de ramassage (1 lundi sur le mois de septembre) ne changeant des habitudes des habitants. Mobilisant un meneur professionnel (« cocher ») du Pôle Cheval Trait du Nord, 3 ramasseurs (dont 2 agents techniques de la commune), et deux chevaux tractant une benne adaptée, la collecte s'est effectuée à la vitesse d'une tonne de déchets par heure. En quatre jours, ce ne sont pas moins de 23 tonnes de déchets de tontes et de taille qui ont été acheminées vers le centre de compostage à la sortie du village.

UN BILAN POSITIF

Premier enseignement de cette expérimentation : la collecte par les chevaux de trait coûte, sur le court terme, un tout petit peu plus que la collecte assurée par camion. Si on tient compte de l'amortissement du camion et de son entretien, du coût du personnel, du carburant, etc. de la collecte classique d'une part et que l'on compare ces données à la collecte hippomobile d'autre part (prestation d'un meneur et de deux chevaux, coût de trois ramasseurs, amortissement et entretien de la benne), la différence de coût TTC est en effet de 4 € la tonne.

Deuxième enseignement : la collecte hippomobile a permis de diminuer de 37% l'émission de gaz à effet de serre par rapport à une collecte par camion. Enfin, **troisième intérêt** de cette démarche : le lien social créé spontanément par le passage des chevaux, les habitants n'hésitant pas à sortir de leur maison pour discuter avec les ramasseurs.

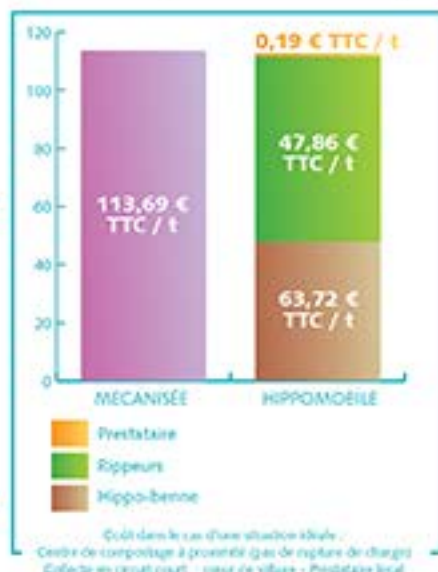
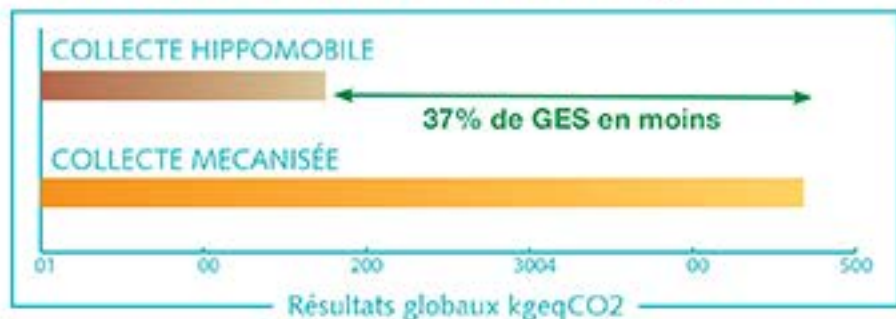
Ces résultats, très encourageants, ont été rendus publics lors d'une soirée de bilan entre élus locaux qui ont également souligné que ce type de collecte pouvait participer au développement d'activités chez les éleveurs, les agriculteurs, les bourelliers, les vétérinaires, etc. et donc recréer du dynamisme local. À l'issue de l'expérimentation, les élus beuvrygeois, convaincus des nombreux avantages apportés par l'usage des chevaux de trait, ont décidé de renouveler ce type de collecte des déchets verts. Entre créer une régie municipale et faire appel à un prestataire externe, ils viennent de choisir la deuxième solution.

Comparatif des moyens utilisés entre la collecte traditionnelle et la collecte hippomobile lors de l'expérimentation

	moyens matériels	énergie utilisée	moyens humains	tonnage collecté	temps de collecte	kms réalisés	rendement de collecte
collecte hippomobile	2 chevaux de Trait 1 benne 11m ³	énergie «cheval»	1 cocher 3 rippers	entre 5 et 7 t	entre 4 et 6h	13,8	1T/h
collecte mécanisée	1 benne à ordures de 26 t avec lève conteneur	essence	1 chauffeur 2 rippeurs	>9 t	2 à 3h	13,8	2,5 à 3T/h

Comparaison entre le cout d'une collecte hippomobile et une collecte camion de déchets verts sur une saison de collecte (avril à novembre)

Comparatif des émissions de gaz à effet de serre (GES) entre la collecte traditionnelle et la collecte hippomobile



« Le cheval territorial: une valeur sociale ajoutée »



Notre premier objectif a été de « sauver la race Trait du Nord en donnant une utilité économique à ce cheval. J'étais quand même un peu sceptique parce qu'en tant que maire, je suis d'abord un gestionnaire. Je craignais que la collecte hippomobile revienne plus cher », avoue **Thierry Bridault**, maire de Beuvry-la-Forêt. « Finalement, l'expérimentation menée en 2013 dans le centre du village nous

a montré que non seulement, ce type de collecte n'est pas plus onéreux, mais qu'en plus, le cheval territorial donne une valeur sociale ajoutée. Les riverains sortant de leur maison pour parler avec les ramasseurs puis entre eux », poursuit Claude Leraillé, chargé de mission auprès du maire pour la collecte hippomobile. « Sollicités par les habitants, le conseil municipal a décidé de pérenniser ce type de ramassage en 2014. Un prestataire local assure donc la collecte à cheval des déchets verts de la partie centre et parallèlement, dans la seconde partie du village, côté gare, est menée le même type d'expérimentation, avec le Pôle Cheval Trait du Nord ». Le Syndicat mixte du Parc naturel régional Scarpe-Escaut qui a fait construire et

acquis une benne capable de lever aussi bien des poubelles rondes que des poubelles sur roulettes, met cet équipement ainsi que sa remorque de transport à disposition de la commune.

« Le ramassage des déchets verts est une compétence de l'intercommunalité, il nous a donc fallu convaincre les élus communaux », rappelle Thierry Bridault. « Beaucoup se sont dits intéressés. D'autres communes pourraient suivre même si toutes n'ont pas un centre de compostage comme ici à Beuvry-la-Forêt. Mais d'autres solutions existent. Des agriculteurs sont prêts à stocker chez eux les déchets de tonte pour les transformer en compost et amender leurs champs ».

POURQUOI PAS DANS VOTRE COMMUNE ?



Vous êtes convaincu que l'utilisation d'un cheval de trait est pertinente dans votre collectivité et ses missions de service public.

Vous connaissez les bénéfices que le cheval va vous apporter en termes d'environnement, d'économies, de lien social et même en termes d'image.

Il vous faut maintenant choisir entre plusieurs alternatives :

- ⇒ Faire appel à un prestataire de traction animale
- ⇒ Créer une régie intercommunale
- ⇒ Créer votre régie

Il n'y a pas de solution généralisable d'une commune à une autre, ou d'une intercommunalité à une autre. Les problématiques et les opportunités sont en effet propres à une ville ou à un village. Pour aller plus loin dans votre raisonnement, voici une liste de questions simples qui vous aidera à construire votre projet.

Les bonnes questions à se poser

Mon projet remporte-t-il l'adhésion de mon conseil municipal ? de mon équipe technique ? de mes habitants ?

L'ensemble des expériences menées en France le montre : pour fonctionner, le projet doit être porté, non seulement par les élus locaux (et bien sûr par le maire), mais aussi par les agents municipaux et plus particulièrement par la direction des services techniques.

Quels sont les objectifs généraux de ma démarche ?

- ⇒ **Sont-ils environnementaux ?** (participer à la lutte contre les changements climatiques, engagement dans un Plan Climat, Loi Grenelle, transition énergétique)
- ⇒ **Sont-ils d'ordre économique ?** (redonner du dynamisme économique pour le maintien ou le développement d'emplois directs et indirects)
- ⇒ **Sont-ils d'ordre social ?** (tisser du lien avec les habitants, valoriser le travail des employés municipaux, travailler avec des associations, avec des publics en difficulté).



Quelles activités de ma commune peuvent être réalisées par traction de chevaux de trait ?

- ⇒ Ramassage de déchets verts
- ⇒ Ramassage de cartons
- ⇒ Transport de personnes (scolaires, touristes, personnes à mobilité réduite, etc.)
- ⇒ Entretien espaces publics
- ⇒ Animations auprès de publics ciblés (scolaires, résidents d'une maison de retraite, résidents d'institut médico-éducatif, enfants autistes, personnes handicapées, publics en difficulté sociale, etc.).
- ⇒ Animations lors d'événements municipaux
- ⇒ Animations touristiques

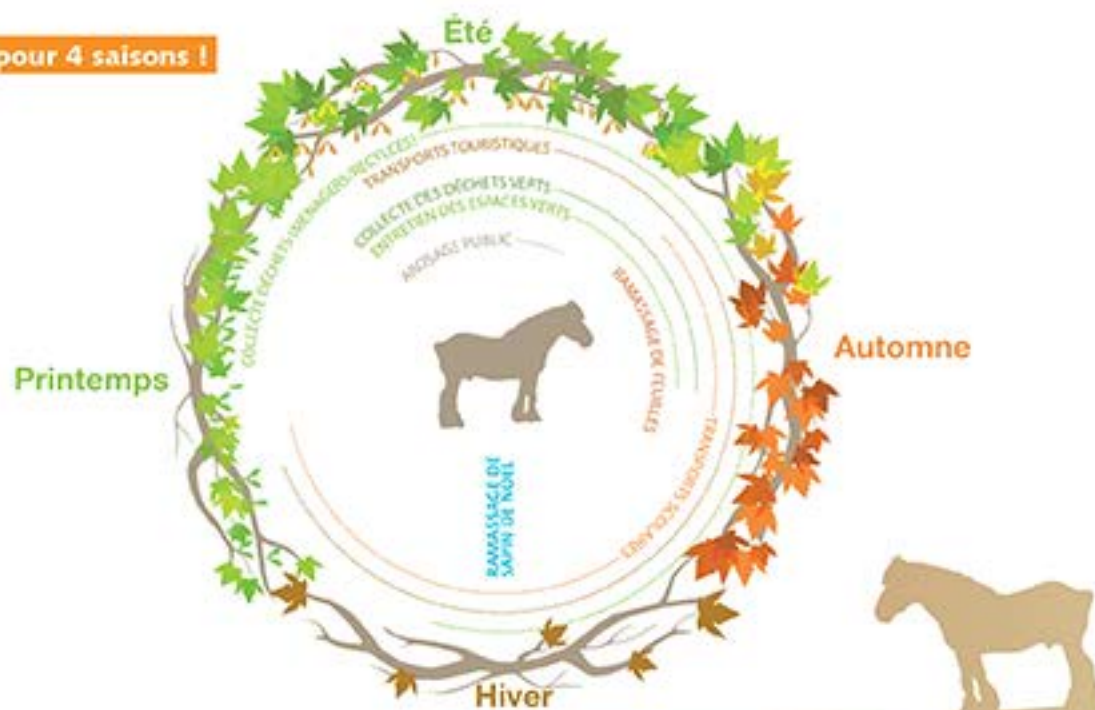
Sur quelles ressources locales pourrai-je m'appuyer ?

- ⇒ Professionnels locaux de la traction équine
- ⇒ Éleveurs de chevaux de trait
- ⇒ Prestataires de services avec chevaux
- ⇒ Capacités d'accueil-hébergement en centre équestre
- ⇒ Présence de prairies agricoles
- ⇒ Vétérinaire
- ⇒ Maréchal-ferrant
- ⇒ Bourellier
- ⇒ Entreprises de maintenance du matériel hippomobile

Quelle formation ou accompagnement sera nécessaire ?

L'utilisation du cheval ne s'improvise pas. Elle se prépare professionnellement avec des élus, des services, des agents et implique un engagement dans le temps. Il est donc nécessaire de se former et de bénéficier d'un accompagnement pour assurer une pérennité des utilisations.

Le cheval pour 4 saisons !



LE PÔLE CHEVAL TRAIT DU NORD



Un équipement au service de vos projets



Conservation de la ressource génétique

Le Pôle Cheval Trait du Nord implanté à Saint-Amand-Les-Eaux dans un ancien centre équestre reconfiguré a été créé en 2006 sous l'impulsion du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Scarpe-Escaut, porteur du projet et propriétaire du site, et du Syndicat d'élevage du cheval Trait du Nord, en lien avec le Centre régional de ressources génétiques du Nord-Pas de Calais, l'Institut français du cheval et de l'équitation, du Département du Nord et de la Région Nord-Pas-de-Calais qui finance une partie de son activité.

Le Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Scarpe-Escaut sauvegarde la race Trait du Nord dans un objectif de développement économique (rural comme urbain).

Cet équipement du Syndicat mixte du Parc naturel régional Scarpe-Escaut vise 6 objectifs :

- 1- La **conservation de la ressource génétique** de la race Trait du Nord en accueillant des mâles et des femelles pour la reproduction.
- 2- La **préservation et la transmission des savoir-faire traditionnels** comme la conduite au cordeau.
- 3- L'**information et la formation des éleveurs et des professionnels** à l'utilisation des chevaux de trait.
- 4- L'**expérimentation de nouvelles techniques** de travail avec le cheval de trait.
- 5- La **valorisation du cheval territorial** auprès des décideurs et du grand public.
- 6- L'**accompagnement de communes ou intercommunalités** dans leur projet d'utilisation du cheval de trait dans diverses actions économiques. Le Pôle Cheval Trait du Nord n'est pas prestataire de services.

Il n'a pas vocation à se substituer aux prestataires existants. En revanche, son rôle est d'intervenir dans les communes pour tester « grandeur nature » si un projet d'utilisation de cheval de trait est faisable techniquement et économiquement. Car une étude au cas par cas est à chaque fois nécessaire, la faisabilité dépendant par exemple de la proximité ou pas d'un centre de compostage, du type d'habitat dans la commune (diffus ou regroupé), de la densité de population, ou encore de la taille de la commune. Il peut également vous accompagner pour rechercher des financements adaptés à votre projet communal.

Depuis le 1er juillet 2014, le Pôle Cheval Trait du Nord a ouvert son **centre de ressources documentaires au public, aux professionnels et aux collectivités**. Vous y trouverez des supports multimédias spécifiques au Trait du Nord : données scientifiques, élevages, utilisations de la traction animale, etc.

LES CHIFFRES CLÉS

Par an, ce sont :

- 30 stagiaires formés à l'attelage
- 5 stagiaires formés à la conduite au cordeau
- 15 chevaux débouffés et formés au travail
- 10 juments saillies

LE PÔLE CHEVAL TRAIT DU NORD, C'EST :

⇒ Des hébergements pour chevaux :

- 15 boxes pour chevaux de trait,
- 15 boxes pour chevaux de selle.



Hébergement des chevaux

⇒ Une station de reproduction :

- regroupement de poulinières,
- monte en main.



La formation des chevaux

⇒ Un centre d'éducation des chevaux :

- débouillage des jeunes chevaux (mâles et femelles),
- travail au cordeau et à l'attelage,
- formation des chevaux au travail.

⇒ Un pôle de formation pour éleveurs, propriétaires et utilisateurs, à :

- la conduite au cordeau,
- l'attelage,
- l'élevage.



Un personnel technique

⇒ Un personnel technique, des chevaux et du matériel en mesure de répondre aux demandes d'expérimentation et d'études de faisabilité des projets d'utilisations de la traction animale (collecte déchets, ramassages scolaires, attelage, arrosage public, débardage ...).

⇒ Des matériels adaptés aux ramassages divers et dont l'utilisation peut être mutualisée (bennes pour ramassage de déchets verts, ...).



⇒ Une recherche de matériel innovant pour une utilisation moderne du cheval de trait et formé au travail.

⇒ Un centre de ressources sur le cheval Trait du Nord



Du matériel adapté



Quel que soit le stade de votre projet, contactez le Pôle Cheval Trait du Nord.

ADRESSES UTILES

I Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE)

Haras national de Compiègne
1 Bd Victor Hugo
60200 Compiègne
Tél. : 03 44 38 54 66
www.ifce.fr

I France Trait

26 Lieu dit Le Bolhâ
88340 Le Val d'Ajol
Tél. : 06 77 33 47 03
contact@france-trait.fr
www.france-trait.fr

I Commission nationale des chevaux territoriaux

Maison des Associations
58 rue Guillaume le Conquérant
14360 Trouville-sur-Mer
Tél. : 06 76 87 76 68
www.chevauxterritoriaux.wordpress.com

I Syndicat d'élevage du cheval Trait du Nord

442 rue de l'Orée du Bois
59230 Saint-Amand-Les-Eaux
Tél. : 03 27 31 25 34
traitdunord@orange.fr

I Conseil inter-régional du cheval Picardie-Nord Pas de Calais

60 rue Leduc
62750 Wzernes
Tél. : 03 21 12 97 45
www.cheval-picardie-nord-pas-de-calais.com
conseil@cheval-picardie-nord-pas-de-calais.com

I Centre régional de ressources génétiques / Espaces naturels régionaux

Ferme du héron
Chemin de la ferme Lenglet
59650 Villeneuve d'Ascq
Tél. : 03 20 67 03 51
www.enrx.fr

I Conseil régional Nord-Pas de Calais

151 avenue du Président Hoover
59555 Lille Cedex
www.nordpasdecalais.fr

I Conseil général du Nord

Hôtel du Département
51 rue Gustave Delory
59800 Lille
www.cg59.fr

Pôle Cheval Trait du Nord

442 rue de l'Orée du Bois
59230 Saint-Amand-Les-Eaux
Tél. : 03 27 42 15 74
Contact : Patrick Lemaire

Tous les courriers sont à adresser au
Président du Syndicat mixte de gestion
du Parc naturel régional Scarpe-Escaut
357 rue Notre Dame d'Amour
59230 Saint-Amand-Les-Eaux
Tél. : 03.27.19.19.70 - www.pnr-scarpe-escaut.fr
Contact : Aurore Dizez, a.dizez@pnr-scarpe-escaut.fr
Président : Erick Charton



Directeur de la publication : Erick Charton, Président du Parc naturel régional
Scarpe-Escaut
Responsable de la publication : Michel Mandrylle, Directeur
Coordination : Aurore Dizez
Rédaction : Emmanuelle Dubois
Recherche iconographique : Odile Chevru

© Parc naturel régional Scarpe-Escaut - juin 2014

Photographies : © FNISE, David Delecourt, Samuel Dhote, O-M Léwardo,
Syndicat d'élevage du Cheval Trait du Nord, ENRX/Olivier Delvaux, Philippe
Hozel, Mairie de Saint-Amand-les-Eaux, Wikipédia
Photos Licorne - Creative Commons CC-pdMark, CC-by CC-SA 3.
Source carte : www.Paon.de/france.fr
Illustrations et conception graphique : Parallèle Communication
Impression : Quilt'Imprim